



Outils et méthodes pour la Diminution des pertes en eau



ASTEE - Novembre 2018

St Paul lez Durance



1. Contexte

Réglementations

Aspects contractuels

Indicateurs



Contexte réglementaire



Rendements

- Loi Grenelle II pour l'environnement de Juillet 2010
- décret de janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la **réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable**



Comptage

- Arrêté de Mars 2007 sur le « contrôle en service des compteurs d'eau froide »
- Arrêté de 2011 sur le contrôle des prélèvements dans le milieu naturel



Indicateurs de suivi

- Le décret « Rapport du Maire » du 2 Mai 2007 rend obligatoire le suivi d'indicateurs tels que le rendement, l'ILP ou le taux de renouvellement.



Contexte réglementaire Grenelle II

- Descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution
- **Rendement de réseaux : $\geq 85\%$ ou $> 0,2 \times \text{ILC} + 65$.**
 - ✓ En cas de non respect de ces valeurs, le service doit produire un plan d'actions
 - ✓ Si ZRE: $> 0,2 \times \text{ILC} + 70$
- Incitation par pénalisation financière : en cas de non production du plan d'actions -> doublement de la redevance « alimentation en eau potable » versée aux agences de l'eau



L'application de ce décret s'appuie notamment sur une bonne connaissance des volumes comptés



Suivi des compteurs soumis à l'Arrêté de mars 2007

L'arrêté du 6 mars 2007... dès qu'il y a transaction commerciale

Y compris :

- ✓ Compteurs de vente en gros
- ✓ Compteurs permettant le calcul des rendements

Compteurs exclus:

- ✓ Usages pour défense incendie uniquement
- ✓ Compteurs de sectorisation

- Mise en place d'un carnet métrologique CME
- Plusieurs options possibles pour le contrôle du parc

- ◆ Contrôle statistique (externe ou délégataire)
- ◆ Contrôle unitaire (ou renouvellement) des compteurs de + de 15/12/9 ans en fonction de leur qualité métrologique R

➔ choix de cette solution pour le parc compteurs SEM

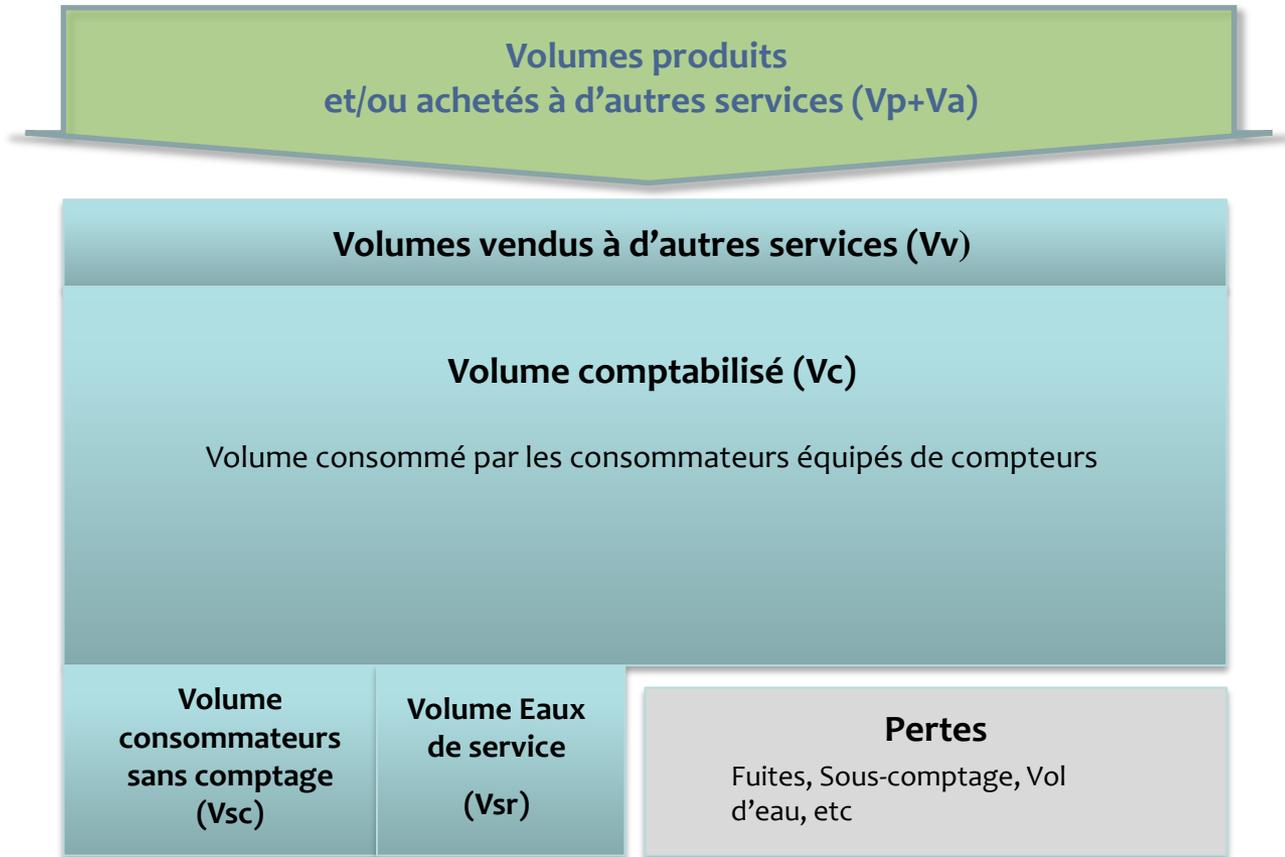


Contexte contractuel

- Objectifs contractuels souvent très supérieurs aux exigences réglementaires du Grenelle II
- Plusieurs indicateurs peuvent être soumis à objectifs
 - ◆ Rendement
 - ◆ ILP
 - ◆ ILVNC

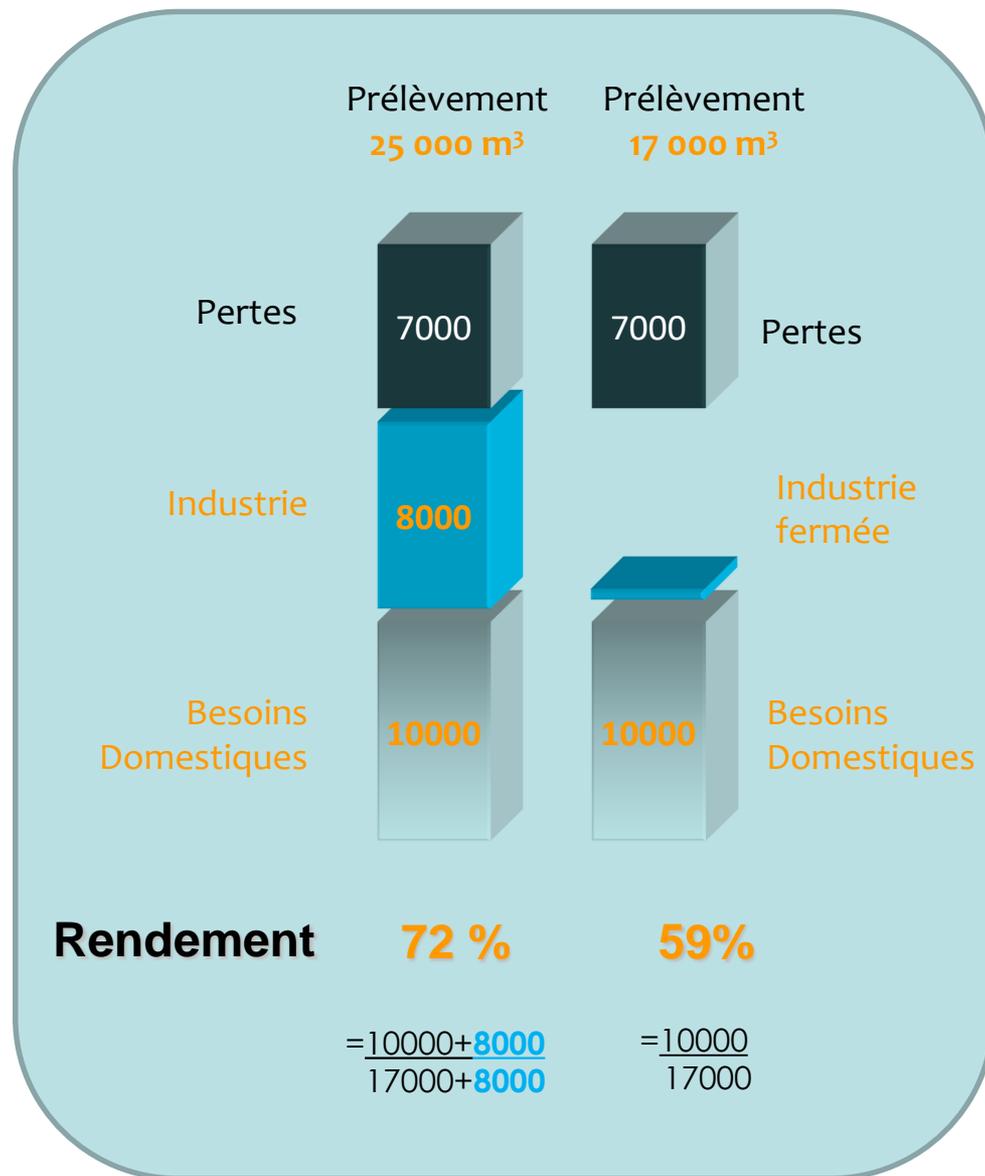


Les indicateurs : notion de balance en eau



Les indicateurs

- Le rendement
- Les indices linéaires
 - ✓ **L'indice linéaire de pertes – ILP**
L'ILP caractérise la performance du réseau – en termes de pertes en eau
 - ✓ **L'indice linéaire des volumes non comptés – ILVNC**
Les données de base sont globalement fiables car mesurées
- Les indices par abonné



Les indicateurs: éléments financiers

Quel est le rendement optimal ?

- Les équipements de surveillance coutent cher: gain attendu sur les volumes > coût des équipements
- Comment identifier les fuites « utiles à réparer » ?
- La performance du réseau inclus le rendement mais aussi la qualité de l'eau et la continuité du service
- Réparer une fuite implique gêne pour les riverains + contraintes mécaniques sur les tuyaux : le volume économisé doit justifier les travaux.



Mauvais rendement

- Risque de pénalités financières contractuelles
- Pertes financières sur les achats d'eau, voire sur le dimensionnement des ouvrages
- Vieillesse accélérée des ouvrages
- Priorité du curatif sur le préventif





Merci de votre attention